



Commission de l'Union Africaine



République de Côte d'Ivoire

3^{ème} Conférence des Ministres africains en charge de l'état civil

09-13 février 2015
Yamoussoukro

NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES PARTICIPANTS



Table des matières

1.	Introduction.....	3
2.	Site web de la conférence	3
3.	Organisation et Coordination.....	3
5.	Accréditation.....	5
6.	Hébergement.....	5
6.1.	Hôtels de Transit à Abidjan	5
6.2.	Hôtels de séjour à Yamoussoukro.....	5
7.	Transports	5
8.	Sécurité	6
9.	Formalités d'entrée dans le pays.....	6
10.	Règlement sanitaire	7
11.	Services médicaux et sanitaires	7
12.	Accès à la téléphonie et à l'internet	7
13.	Informations générales.....	8
13.1	Services bancaires et monnaie	8
13.2	Climat.....	8
13.3	Fuseau horaire.....	8
13.4	Alimentation électrique.....	8
13.5	Heures d'ouverture des bureaux et des magasins	8
13.6	Déplacement dans la ville de Yamoussoukro	8
13.7	Consignes de sécurité.....	9
13.8	Numéros importants.....	9

1. Introduction

Les informations contenues dans le présent document sont destinées aux participants à la 3^{ème} Conférence des Ministres africains en charge de l'état civil, qui se tiendra du 09 au 13 février 2015 à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

2. Site web de la conférence

La Conférence dispose d'un site web : www.crmc3.org.

Le programme de travail, la note conceptuelle et les autres documents sont disponibles sur le site Web de la Conférence: www.crmc3.org.

3. Organisation et Coordination

La rencontre est co-organisée par la Côte d'Ivoire en tant que pays hôte, la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de Développement (BAD). Les autres organisations appuyant la conférence sont : le Symposium africain sur le développement statistique (SADS), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Plan International et Indepth Network.

Coordinateur national de la Conférence

Côte d'Ivoire

M. AMANI Ipou Félicien, DG DGAT

Adresse postale : BP V192 Abidjan – Côte d'Ivoire

Adresse géographique : DGAT/Cocody Lycée Technique

Tel : (225) 09484868

Fax : (225) 22 44 25 76

Email : info@crm3.org

Coordinateurs du Secrétariat de la Conférence

CUA

M. Nougbodohou Samson Bel-Aube

Adresse : Statisticien – Département des Affaires Économiques

AddisAbeba - Éthiopie

Tel : (251) 115517700

Email : Bel-AubeN@africa-union.org

CEA

M. Oumar SARR

Adresse : Statisticien - Centre africain pour la statistique

Abidjan – Côte d’Ivoire

Tel : (251) 115443614

Email : osarr@uneca.org

BAD

M. Kouakou Louis

Adresse : ESTA - Banque Africaine de Développement

Avenue Jean Paul II BP V 316

Abidjan – Côte d’Ivoire

Tel : (225) 77307550

Email : k.l.kouakou@afdb.org

4. Inscription

Tous les participants sont tenus de renseigner le formulaire d’inscription disponible sur le site web de la Conférence : www.crmc3.org

Deux (02) modes d’inscription sont proposés :

Mode 1 : inscription en ligne sur le site web de la Conférence : www.crmc3.org

Mode 2 : inscription sur support papier à partir du formulaire à imprimer, disponible sur le site web de la Conférence.

Le formulaire dûment rempli est à scanner et à envoyer à l’adresse électronique de la conférence : info@crm3.org

- Télécharger le fichier .PDF
- Ouvrir le fichier .PDF
- Renseigner les champs
- Imprimer le document (vous ne pouvez pas l’enregistrer)
- Scanner le document en .PDF
- Envoyer le document scanné en .PDF à l’adresse : info@crm3.org

NB : Joindre une photo d’identité en couleur à toute inscription.

5. Accréditation

Les centres d'accréditation s'ouvriront à partir du vendredi 06 février 2015 à l'Hôtel Président et à l'Hôtel des Parlementaires de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) pour la délivrance des cartes d'accréditation.

Les participants doivent porter leur carte d'accréditation pour avoir accès au lieu de la Conférence.

6. Hébergement

6.1. Hôtels de Transit à Abidjan

Ci-après la liste des hôtels retenus pour le transit à Abidjan (**Annexe**) :
Hôtel Onomo (Aéroport Félix Houphouet-Boigny d'Abidjan)

- **Hôtel Ibis Plateau** (Plateau)
- **Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire** (Cocody)

6.2. Hôtels de séjour à Yamoussoukro

Ci-après la liste des hôtels retenus pour le séjour à Yamoussoukro (**Annexe**):

- **Hôtel Président**
- **Hôtel des Parlementaires**

Pour réserver, les sponsors et participants qui se prennent en charge peuvent contacter directement les hôtels par courrier électronique ou par téléphone (voir annexe).

Tenir copie de la confirmation au Comité d'Organisation à l'adresse suivante : info@crmc3.org

7. Transports

Le pays hôte organisera le transport entre l'aéroport et les hôtels à l'arrivée et au départ, ainsi qu'entre les hôtels et le lieu de la Conférence.

7.1. Transport des participants

Les participants, autres que les Ministres, seront convoyés sur Yamoussoukro au fur et à mesure de leur arrivée, **à partir du 6 février 2015**, selon les horaires ci-dessous indiqués :

- **08 h 00** : 1er départ
- **11 h 00** : 2ème départ
- **14 h 00** : 3ème et dernier départ

Tout participant, dont le plan de vol prévoit l'arrivée après 14 heures, séjournera en transit à Abidjan.

Le lendemain de son arrivée, le participant intégrera le programme des convois qui sont organisés pour le transport sur Yamoussoukro.

Les cars passeront dans les différents hôtels de transit.

Des dispositions identiques sont prises pour le retour à Abidjan à partir du 13 février 2015.

Les horaires de départ de Yamoussoukro sont les suivants:

1- Vendredi 13 février 2015

- Un seul départ: 15 h 00

2- Samedi 14 février 2015

- 1^{er} départ: 9h00
- 2^{ème} départ: 14h00

7.2. Transport des Ministres

Des dispositions particulières sont prévues pour l'accueil et le transport des Ministres.

Pour plus de renseignements : info@crmc3.org

8. Sécurité

La sécurité sera assurée par la Police Nationale.

9. Formalités d'entrée dans le pays

Toute personne se rendant en Côte d'Ivoire doit détenir un passeport valable au moins 30 jours au-delà de la date prévue de sortie du pays.

Le passeport devra disposer d'au moins une page non encore utilisée au moment de sa présentation.

Pour les participants n'ayant pas de visa d'entrée, des dispositions particulières ont été prises pour sa délivrance à l'aéroport d'Abidjan sur présentation de la lettre d'autorisation de visa.

Cette lettre d'autorisation de visa sera transmise aux participants à la Conférence par adresse électronique, après confirmation de leur inscription.

Pour le droit de timbre du visa, les participants devront prévoir la somme de vingt mille **(20.000)** francs CFA, soit environ trente-cinq **(35)** euros ou quarante-cinq **(45)** dollars américains.

10. Règlement sanitaire

Conformément au règlement sanitaire international, l'entrée en Côte d'Ivoire est assujettie à l'obligation administrative de présenter un certificat de vaccination contre la fièvre jaune à jour.

Les équipes des postes de contrôle sanitaire de l'aéroport se tiennent à la disposition des voyageurs qui ne pourront produire une preuve de la vaccination contre la fièvre jaune.

Le vaccin peut être administré sur place à l'aéroport d'Abidjan contre le paiement de la somme de dix mille (10.000) francs CFA, soit environ dix-sept (17) euros ou vingt-deux (22) dollars américains.

Recommandation : *il est conseillé à tous les participants de se faire vacciner contre la méningite, en raison du climat qui prévaut dans la ville d'accueil pendant la période de la Conférence.*

Un dispositif sanitaire contre la maladie à virus Ebola est mis en place à l'aéroport d'Abidjan. Tout voyageur entrant en Côte d'Ivoire est soumis à ce dispositif : remplissage d'un formulaire de traçabilité, contrôle de température et lavage des mains.

NB : un numéro vert est mis à la disposition du public pour toute information sur la maladie à virus Ebola : **143**.

11. Services médicaux et sanitaires

Il est conseillé aux participants de souscrire à une assurance médicale de voyage auprès d'une société honorablement connue. Ce genre d'assurance garantit un séjour sans problème au cas où des soins médicaux seraient nécessaires. Les services de soins privés sont accessibles en Côte d'Ivoire.

Un service médical sera disponible sur les lieux de la Conférence pour les soins d'urgence ou de premiers secours. En cas de besoin, la personne concernée sera évacuée vers l'établissement de santé le plus proche.

Tout traitement nécessitant une ordonnance, des examens cliniques ou une hospitalisation sera à la charge de la personne concernée.

Toute évacuation sanitaire d'un participant à l'extérieur du pays sera faite conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Les centres hospitaliers de référence à Abidjan et à Yamoussoukro sont sensibilisés à la prise en charge efficiente des participants à la Conférence.

12. Accès à la téléphonie et à l'internet

Les principaux fournisseurs de services de téléphonie fixe (Côte d'Ivoire TELECOM) et de téléphonie mobile (ORANGE, MTN, MOOV) assurent une couverture totale des villes d'Abidjan et de Yamoussoukro. Les services de téléphonie mobile fournissent l'accès à l'Internet en GPRS ou 3G.

13. Informations générales

13.1 Services bancaires et monnaie

Les banques sont ouvertes de 8 heures à 15 heures 30 du lundi au vendredi et de 09 heures à 12 heures le samedi. La plupart des banques ont des guichets automatiques acceptant les cartes Visa, MasterCard et GIM-UEMOA.

Il est recommandé de fréquenter les bureaux de change logés au sein des établissements bancaires et financiers. La plupart des devises et les chèques de voyage peuvent être échangés dans les banques commerciales et à l'aéroport.

Dans les hôtels de séjour à Yamoussoukro, il existe des guichets automatiques de change.

La monnaie ivoirienne est le franc CFA.

- 1 euro = 655,957 f CFA
- 1 dollar US = environ 500 f CFA

13.2 Climat

En février, les températures moyennes se situent entre 22°C et 33°C à Yamoussoukro, lieu de la conférence.

13.3 Fuseau horaire

La Côte d'Ivoire est dans le fuseau horaire GMT + 00.

13.4 Alimentation électrique

En Côte d'Ivoire, l'alimentation électrique est de 220 volts. Les prises électriques sont des prises à deux trous et une prise de terre.

Les participants auront à se procurer un adaptateur pour brancher les appareils non conformes à cette norme.

13.5 Heures d'ouverture des bureaux et des magasins

Les bureaux sont en général ouverts de 7 h 30 à 16 heures 30 et les commerces de 9 heures à 18 heures, du lundi au vendredi. Pour le samedi, les heures d'ouverture varient, mais les commerces sont en général ouverts de 9 heures à 17 heures.

13.6 Déplacement dans la ville de Yamoussoukro

En Côte d'Ivoire, et à Yamoussoukro en particulier, le réseau routier et la signalisation sont bien développés. Pour conduire, il faut détenir un permis de conduire ivoirien ou un permis de conduire international.

Les agences de location de voiture demandent une expérience de la conduite d'au moins trois ans.

Les taxis et voitures de location sont, pour les visiteurs, le moyen le plus usuel de se déplacer en ville.

13.7 Consignes de sécurité

Des dispositions sécuritaires sont prises pour assurer la sécurité des participants pendant la Conférence.

Toutefois il est indiqué aux participants de prendre un minimum de précautions, notamment, éviter de transporter de fortes sommes d'argent en dehors des sites sécurisés.

13.8 Numéros importants

- SAMU : **185**
- POLICE : **111 / 170**

